



PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : vendredi 31 mai 2024

Présidence : MORACCHINI Jean-René

**Vice-Présidents : - EMMANUELLI Antoine
- RISTERUCCI Franck**

Trésorier :

Secrétaire Général : AIROLA Jean-Luc

Secrétaire Général Adjoint : GRASSI Didier

Membres : GARDELLA Sandra - PELE Cédric - PERI Jeanne - DEBRAY Dominique - PERFETTI Jean Claude - ROMBALDI Antoine - PROFIZI Patrick

Excusé (s) : BASTERI Dominique - PAOLACCI Jean-François - Dr. ANTONINI Danielle - Pierre MARIOTTI - CASANOVA François - FERRANDI Henri

Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur Administratif)

Approbation du procès-verbal du 11 mars :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 23 avril 2024

Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Léopold PANUNZI ancien membre de l'EG Salines
- M. Jean-Baptiste SANTUCCI ancien joueur et membre de l'USC Corté
- M. Anthony AUDARD ancien joueur de l'AS Porto-Vecchio et de Sainte Lucie

Informations locales et nationales :

- LCF → Finale Nationale Futnet en simple à la Ligue Corse de Tennis le 15 juin, une réunion est prévue le 12 juin à la ligue Corse de Tennis
- LCF → National Beach Soccer Féminin 22 et 23 juin Cannet Roussillon : la SVARR représentera la LCF
- FFF → Rentrée du Foot l'USJF avec l'ASFA septembre-octobre
- FFF → Accession D2 Futsal l'USJF se déplace à Pithiviers le 1^{er} juin et recevra le 8 juin
- FFF → Accession D3 féminine, le FECB s'est qualifié en Alsace et recevra le Montpellier Hérault le 2 juin pour un match retour le 9 juin
- DTN → Séminaire DTR du 21 au 23 mai à Ajaccio
- DTN → Festival Pitch U13 à Capbreton du 7 au 10 juin : Sandra GARDELLA, Pierre FONTANA et Yoann VAUZELLE
- FFF → Assemblée Fédérale du 7 et 8 juin

Election CSE :

- Le Comité Directeur valide les PV des élections CSE avec :
 - Marie-Ange OLMETA membre titulaire
 - Nicolas GAGLIARDI membre suppléant
- Le Comité Directeur doit désigner 2 membres qui feront partie du CSE

Assurance LCF :

Le Comité Directeur valide l'offre présentée par HELMET/GENERALI pour assurer les licenciés de la Ligue à partir du 1^{er} juillet 2024.

Mandataire judiciaire CELERI :

Le mandataire judiciaire a pris en compte le montant de notre créance vis-à-vis du GFCA : 18540€, et nous propose 2 options pour le remboursement de cette créance :

- Option 1 : 100% en 1 dividende si créance ramenée à 500€
- Option 2 : 100% en dix ans par échéances annuelles et progressives

Le Comité Directeur valide l'option 2.

Finances des clubs :

Deux clubs sont très en retard dans le règlement de leur dette.
Le Comité Directeur charge la commission des finances de mettre en place une solution de paiement avec les clubs.

Squadra Corsa :

Le Comité Directeur prend connaissance du dossier « Accept Corsica in UEFA ».
Une réunion est impérative avec les dirigeants de la Squadra Corsa afin de bien clarifier leur demande.

Jeux des îles :

Le Comité Directeur félicite les jeunes du pôle espoirs, ainsi que les encadrants, Antoine PIREDDU, Thomas LEDEFUNT et Stéphane CIO, pour leur victoire aux jeux des îles qui se sont déroulés à Porto-Vecchio. Ces jeux se sont déroulés dans des conditions difficiles, le Comité Directeur remercie chaleureusement, Sandra GARDELLA et Patrick PROFIZI pour leur implication, en tant que représentants du Comité Directeur.

Cameras VEO :

- Le Comité Directeur, comme évoqué lors de l'AG de novembre dernier, valide le déploiement des caméras VEO sur le championnat de Régional 2 sénior. Le principe est le même que pour les clubs de Régional 1, à savoir :
 - La Ligue offre les caméras aux clubs de R2 ;
 - La Ligue avance le paiement de l'abonnement annuel, qui sera ensuite prélevé sur les comptes clubs.
- Par ailleurs, un test de diffusion en live sera effectué lors de la finale de la Coupe de Corse et diffusé sur la plateforme « Champ's ».

Demande FC Borgo pour le championnat U18 :

Le Comité Directeur prend acte de la demande du FC Borgo d'engager 2 équipes en championnat U18 pour la saison à venir. Le Comité Directeur ne peut donner suite à cette demande qui est contraire aux règlements.

Questions diverses :

- Point technique
 - DAP
 - Mise en place du **NBS féminin Beach Soccer** phase régionale le 26 mai 2024 CSJC Ajaccio ...Nationale
 - Mis en place du Challenge Foot en Marchant phase régionale 12 mai qualification Nationale
 - Bilan Participation au Challenge Futsal U18 G Inter ligues du FC BORGIO à Toulon
 - Bilan PITCH U13 Départementale 2 jours en haute corse / 1 jour corse du sud le 14 avril validation des sites
 - Actions GB sur U9 et U11 Plateaux

- Foot à l'école lauréats Statique : école Venturi/Dynamique école Mezzana Sarrola carcopino
- Jury PEF au mois de mai
- Bilan saison Plateaux FAL haute corse (bilan, projections 2024/25)
- PPF
 - Bilan Inter ligues U15 G Amiens 23 au 26 avril (Bachetti Lisandru/Santoni Pierre) stage national
 - Bilan Inter ligues Futsal Mulhouse 28 avril au 1 mai (Raffali Lisandru) concours Pole France Lyon 23 au 25 mai
 - Bilan Visite de la DTN Centre de formation du SCB jeudi 18 avril
 - **Esprits du Foot** U14G et U14F, U13F Aléria 30 avril
 - Actions CPGB sur tout le territoire (Aléria,Ajaccio,Bastia)
 - Staff intervenants PP étoffé (PDR Ghjuvan Yoann)
- FORMATION
 - Bilan des certifications 3 stagiaires D.E.S
 - Certifications DF REF (18 candidats)
 - Certifications CEGB niv 1 (8 candidats) en mai
 - B.E.F (2 candidats) Lippini/Lucchetti
 - CFI PP Ajaccio 10 et 11 juin
 - CFI à l'université L1, L2, L3 (25 candidats)
 - Lancement formation dirigeants etc « tout terrain »
- DIVERS
 - Construction du schéma régional FORMATION
 - Bilan DTR à Ajaccio en mai
 - Suivi et régulation du schéma régional DAP
 - Réflexion et construction schéma régional PPF
- Demande de la commission des vétérans :

La commission vétérans demande la suppression de l'autorisation de participer au championnat vétérans avec une licence loisir. La licence loisir étant réservée uniquement aux pratiques loisir sans compétition. Seule la licence senior vétérans donnerai droit à participer au championnat et coupes vétérans. La commission demande qu'un joueur vétérans puisse avoir une double licence vétérans et loisirs mais uniquement dans le même club. → le Comité Directeur s'en tient aux règlements fédéraux article 64.
- Passage de la flamme : la FFF avait demandé à notre Ligue d'assurer le relais de la flamme le 14 mai au stade Armand CESARI. Le Comité Directeur avait désigné un groupe de 24 personnes (12 hommes et 12 femmes), avec comme capitaine Charles ORLANDUCCI. Cette manifestation s'est déroulée dans de très bonnes conditions, en présence de Laura GEORGES secrétaire générale de la FFF. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées, pour la bonne réussite de cette journée, et bravo aux porteurs de la flamme.

Courriers :

- Courrier du club JOLIOT GROOM'S FUTSAL → remerciement pour l'accueil lors du challenge national futsal féminin
- Courrier du FC Lupinu → lu et noté

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.